Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

LA SUISSE, MÉDIATRICE DE PAIX

Préface

Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis longtemps, la Suisse assume un rôle de médiatrice de paix, qui s'inscrit profondément dans sa culture politique du dialogue et du consensus ainsi que dans sa tradition des bons offices et de l'aide humanitaire, ancrée dans la Constitution. Ces qualités lui confèrent une position unique lui permettant de fournir un soutien efficace à la résolution pacifique des conflits dans le monde entier.

Cette brochure a pour objectif de présenter une vue d'ensemble de l'approche suisse en matière de médiation, en soulignant ses principes fondamentaux et sa valeur ajoutée.

Nous vivons une époque difficile. Le nombre de conflits violents est en augmentation de par le monde ; ces conflits s'étalent sur une durée plus longue et sont devenus plus complexes. L'espace pour le dialogue est plus restreint et il devient de plus en plus compliqué de régler ces conflits par la voie de la médiation.

Si nous devons certes nous adapter à un contexte en perpétuel mouvement, nous restons convaincus que la négociation et le dialogue sont des éléments essentiels pour trouver des voies vers la paix dans le monde complexe d'aujourd'hui.

Nous espérons que cette brochure constituera une référence utile et une incitation à l'adresse de celles et ceux qui partagent notre engagement en faveur de la résolution des conflits par la médiation et le dialogue.

Tim Enderlin
Ambassadeur
Division paix et droits de l'homme

Pourquoi la Suisse propose-t-elle des services de médiation ?

– La médiation est inscrite dans l'ADN politique de la Suisse. Du fait de son indépendance, la Suisse a souvent joué un rôle clé dans les affaires internationales.Elle est le pays qui a vu naître le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au XIX^{e} siècle, qui a accueilli le siège de la Société des Nations après la Première Guerre mondiale et qui continue d'héberger l'Office des Nations Unies, le principal siège européen de l'ONU, jusqu'à ce jour.

– La Suisse se distingue par sa pluralité culturelle, linguistique et religieuse. Le dialogue, la recherche de consensus et l'art du compromis sont des caractéristiques propres au système politique suisse. Le Conseil fédéral, qui est l'autorité exécutive, applique les principes de la collégialité et du consensus à ses propres processus décisionnels.

– Même si la Suisse n'est pas un pays ayant une influence géostratégique, elle fait partie des vingt plus grandes économies mondiales et est fortement imbriquée dans les marchés mondiaux. Compte tenu de ces circonstances, la Suisse a un intérêt à ce que l'ordre mondial repose sur le respect du droit international, la paix et la stabilité.

La salle du Conseil national dans le bâtiment du Parlement à Berne
© Services du parlement / Rob Lewis

– Le mandat de la Suisse comme médiatrice de paix est largement soutenu par sa population : selon de récents sondages, trois ressortissants suisses sur quatre souhaiteraient même que leur pays en fasse plus.[1] En Suisse, la médiation est un objectif politique prioritaire, qui est financé au moyen d'une enveloppe budgétaire approuvée par le Parlement tous les quatre ans.

Autrement dit, la médiation est une contribution significative de la Suisse en faveur de la paix dans le monde. La Suisse s'engage à poursuivre ses efforts dans ce sens, non seulement parce qu'elle a un intérêt à contribuer au maintien de la paix mondiale, mais aussi parce qu'il s'agit là d'une cause qui lui semble juste.

« Permettez-moi de comparer nos bons offices à un couteau suisse : polyvalents, discrets, et étonnamment utiles grâce aux nombreux outils qu'ils renferment tout en étant toujours à portée de main. Nos bons offices ont pour but d'aider les États qui cherchent à résoudre des conflits de manière discrète et compétente. Nous n'intervenons que lorsque nous y sommes invités et uniquement lorsque nous pouvons apporter une valeur ajoutée. La Suisse n'est peut-être pas une superpuissance, mais elle est sans nul doute une puissance digne de confiance. »

Conseiller fédéral Ignazio Cassis
(Hong Kong, 30 mai 2025)

1 76 % de l'électorat est favorable à une intensification des activités de médiation déployées par la Suisse. (Tresch et al. : ‚Study „Security 2024"', p. 16)

La vision suisse de la médiation

Les bons offices, une plateforme unique pour la paix

Les bons offices ont vocation à réduire les tensions internationales et à rapprocher les parties opposées. La médiation est l'un des instruments dans la boîte à outils de politique extérieure des bons offices, qui en compte trois :

1. **Mandats de puissance protectrice :** sur requête, la Suisse peut fonctionner comme messagère entre des pays qui ont rompu leurs relations diplomatiques. Elle exerce actuellement huit mandats de ce type, par exemple en représentant les intérêts des États-Unis en Iran depuis 1980 ou les intérêts de la Russie en Géorgie et vice-versa depuis 2009.

2. **État-hôte :** la Suisse accueille des conférences internationales et des rencontres de haut niveau, telles que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (1972–1975), qui a abouti à la création de l'OSCE, ou le sommet de 2021 entre la Russie et les États-Unis, dans le cadre duquel les présidents Biden et Poutine se sont rencontrés à Genève.

3. **Médiation :** en sa qualité de tierce partie indépendante, la Suisse intervient directement pour faciliter le dialogue et les négociations entre parties en conflit (p.ex. médiation au Mozambique jusqu'en 2019).

La Suisse propose ses bons offices si elle est en mesure d'apporter une réelle plus-value, si une ou plusieurs parties en conflit sollicitent son aide et si ses bons offices servent la promotion de la paix, de la sécurité ou de la prospérité sociale ou économique en Suisse ou dans le monde.

Des efforts suisses de promotion de la paix ancrés localement et reconnus internationalement

La Suisse possède un réseau d'ambassades, de bureaux de coopération et de consulats relativement dense, puisqu'il se compose de plus de 170 représentations dans plus d'une centaine de pays. Forte de cette présence, elle peut promouvoir efficacement ses priorités de politique extérieure, notamment son engagement pour la consolidation de la paix, la coopération au développement, l'aide humanitaire et la diplomatie.

Dans une vingtaine de pays, la Suisse accorde une attention particulière à la promotion de la paix. Elle y déploie des conseillers et des conseillères en sécurité humaine, soit des spécialistes de la paix qui s'assurent que ses initiatives en

faveur du dialogue et des processus de paix tiennent bien compte des réalités sur le terrain.

La Division Paix et droits de l'homme à la centrale du DFAE comprend un service d'experts de la médiation et du dialogue. Ces spécialistes conçoivent, soutiennent et dirigent des processus de paix et assument un rôle d'émissaires dans ce domaine. Ils épaulent efficacement nos représentations diplomatiques en leur proposant leur savoir-faire sous une forme adaptée au contexte spécifique, leur expertise en matière de mise en place de processus ainsi que leurs connaissances approfondies des derniers développements en matière de médiation de paix.

Une partenaire de confiance et une approche fondée sur des principes

Dans le sillage des Nations Unies, la Suisse définit la médiation comme un processus dans lequel un tiers assiste deux ou plusieurs parties, avec leur consentement, dans la prévention, la gestion ou le règlement d'un conflit à travers l'élaboration d'un accord mutuellement acceptable. L'approche suisse de la médiation est fondée sur les principes suivants :

- La confidentialité : nous accordons une grande importance à la confidentialité et à la discrétion. Nous ne recherchons pas les feux de la rampe. Certaines de nos contributions les plus importantes passent inaperçues.
- Le dialogue : si cela peut contribuer au processus de paix ou à la résolution d'un différend, nous sommes prêts à nouer le dialogue avec toutes les parties au conflit.
- La persévérance : nous savons qu'il faut être patient et disposé à prendre des risques pour sortir de l'enlisement et résoudre un conflit par la médiation.
- L'absence d'arrière-pensées : nous sommes un intermédiaire impartial qui s'engage et qui n'a pas d'intentions inavouées. Nous nous engageons à traiter toutes les parties au conflit de manière équitable et à éviter tout parti pris, en faveur ou en défaveur de qui que ce soit.
- Le pragmatisme : nous faisons preuve de pragmatisme et d'agilité, conscients que les conflits peuvent évoluer rapidement et requièrent donc une grande souplesse de la part du médiateur.
- Le respect du droit : nous nous engageons à respecter non seulement le droit international, mais aussi toutes les autres normes applicables au niveau international, national ou régional.
- La sensibilité interculturelle : nous avons conscience qu'en tant que tierce partie, nous amenons notre propre vision du monde qui n'est pas forcément partagée par tous.
- L'inclusion des femmes : nous avons la conviction qu'un accord trouvé ne saurait être durable si les femmes et la société civile n'y ont pas participé de manière substantielle.

La maîtrise du sujet : nous estimons qu'une équipe de médiation ne peut être efficace dans son travail que si elle a les compétences et qualifications requises, une maîtrise approfondie du sujet et dispose de ressources adéquates. Nous accordons beaucoup d'importance à la formation et aux partenariats.

« Nous avons une culture du dialogue, nous ne voulons pas nous imposer et préférons discuter. »

Mirko Manzoni
'Quite an adventure': How the Swiss brought peace to Mozambique (2019).

Ce que la Suisse peut offrir ?

Une multitude de rôles et un objectif commun

La médiation ne se limite pas à des négociations en plénières formelles facilitées par un médiateur. Elle comprend également la préparation des négociations, les efforts visant à créer un climat de confiance entre les parties, la mise en place de navettes diplomatiques et l'aide à la mise en œuvre d'accords de paix. Il s'agit d'un instrument qui peut être appliqué à tous les stades d'un processus de paix, afin de prévenir, de désamorcer ou de résoudre un conflit violent.

Si les opportunités et les besoins concrets diffèrent en fonction du contexte, nous sommes toujours prêts à les saisir et à y répondre. La Suisse a développé un cadre conceptuel qui met en évidence les différents rôles qu'elle peut jouer pour faire avancer un processus de paix.

a. **Conduite d›un processus de mediation :** la Suisse conduit le processus de médiation, apporte des connaissances spécialisées et collabore avec les parties aux négociations aux fins de développer des options de fond pouvant aboutir à une solution.

b. **Soutien à la médiation :** la Suisse soutient les processus de médiation conduits par d'autres acteurs comme les Nations Unies, l'Union africaine ou d'autres États, en leur apportant ses conseils, son savoir-faire, une aide financière ou en proposant d'accueillir le processus sur son territoire.

c. **Soutien aux négociations :** la Suisse accompagne les parties au conflit pour mieux les préparer aux négociations et dispense des conseils avisés.

d. **Facilitation :** la Suisse fournit aux parties des instruments leur permettant de structurer les processus de négociation.

e. **Soutien au dialogue :** La Suisse facilite et structure les dialogues de paix en vue de promouvoir la compréhension mutuelle entre les parties au conflit.

Cette liste est un résumé des rôles typiques joués par la Suisse. En réalité, la Suisse fait preuve d'une très grande souplesse en s'adaptant aux spécificités du contexte, aux besoins des parties et aux différentes étapes du processus de paix.

Guidée par la compréhension, fondée sur le savoir-faire

La Suisse a conscience que la médiation a des dimensions politiques et techniques. Il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie du contexte, des causes, de la dynamique, des aspects culturels et des acteurs d'un conflit. Un autre aspect crucial est le savoir-faire technique, à savoir les connaissances en matière de meilleures pratiques, enseignements tirés de l'expérience, de techniques, de tactiques et compétences.

S'agissant du savoir faire technique, la Suisse propose son aide aux parties au conflit dans les domaines suivants :

- Analyse des conflits
- Planification stratégique
- Conception de processus
- Savoir-faire dans la gestion de questions concrètes comme
  - les cessez-le-feu ;
  - le partage du pouvoir et l'inclusion ;
  - les arrangements de justice transitionnelle et les garanties de non-répétition ;
  - les problèmes humanitaires ;
  - la confrontation des parties avec différentes visions du monde et avec des acteurs radicaux
- Rédaction de projets d'accords de paix solides et durables
- Mise en œuvre des accords conclus

Cette énumération n'est pas exhaustive, mais elle illustre les différents domaines dans lesquels la Suisse a acquis un savoir-faire et une solide expérience au fil du temps. Nous mettons toujours en contexte nos contributions afin de proposer des solutions sur mesure qui répondent aux besoins des parties et tiennent compte des spécificités de la situation.

« Les petits États disposent d'avantages comparatifs uniques dans le domaine de la médiation, car ils sont généralement plus agiles que les entités de médiation plus importantes telles que l'ONU, les organisations régionales ou les États puissants. »

David Lanz et Simon Mason
"Switzerland's experiences in peace mediation" (2012).

Adaption aux évolutions des pratiques de mediation

Les conflits sont de plus en plus complexes. La médiation doit donc se faire dans des contextes de plus en plus dynamiques avec un nombre croissant d'acteurs, étatiques et non-étatiques. Toujours en première ligne, la Suisse sait s'adapter en permanence et propose son expertise de pointe et des formations de réputation mondiale aux parties en conflit, aux diplomates et aux professionnels de la paix.

Elle est en effet l'une des principales prestataires de formations en matière de médiation : elle propose un développement de compétences axé sur la pratique ainsi que des cours portant entre autres sur la conception de processus, les cessez-le-feu, la religion et la mediation et le traitement du passé. En collaboration avec l'Allemagne et la Finlande, elle a créé à l'EPF de Zurich un « Master of Advanced Studies of Mediation in Peace Processes ». Il s'agit d'une filière axée sur la pratique qui permet aux médiateurs du monde entier d'acquérir des compétences essentielles à leur activité.

Partenariats stratégiques et assistance flexible

En plus de la médiation directe, la Suisse propose un financement flexible à certains gouvernements, organisations internationales et acteurs de la société civile. Ces fonds permettent une réponse rapide à l'évolution des conflits, un renforcement de l'infrastructure de paix à long terme ainsi que l'encouragement d'approches novatrices. Parfois, la Suisse assure le financement initial de nouvelles initiatives, alors que dans d'autres cas, elle s'engage à soutenir des partenaires de confiance à long terme.

Il est reconnu que des partenariats solides maximisent l'efficacité des actions. Les organisations internationales ou régionales ainsi que les ONG peuvent apporter une certaine légitimité, ouvrir des portes ou donner accès à des compétences ou à un savoir-faire local. La Suisse participe activement à des mécanismes de coordination permettant d'améliorer la collaboration et de prévenir toute concurrence malsaine dans les effors de médiation.

« Le Peace Mediation Course (PMC), organisé par la Suisse, est une formation à l'épreuve du temps parmi les plus complètes proposée aux experts et praticiens de niveau intermédiaire et supérieur pour développer leurs compétences en matière de négociation, de médiation et de conception de processus. Cela a été le meilleur parcours d'apprentissage que j'ai jamais suivi au cours de ma vie professionnelle. »

Özkan Duman,
ministre turc des affaires étrangères (2025)

Un écosystème favorable à la médiation de paix

La Suisse en général et la Genève internationale en particulier sont un centre mondial de la médiation qui abrite de nombreuses organisations internationales, ONG et institutions de recherche. Cet écosystème est favorable à la coopération, à l'innovation et aux échanges entre diplomates, spécialistes du terrain et responsables politiques. Forts de décennies d'expérience et de recherche à la pointe du progrès, nous augmentons constamment la qualité de nos efforts de médiation et assurons la prise en compte de perspectives différentes.

Le réseau diplomatique très dense que l'on trouve à Genève en fait un pôle des efforts de paix. Avec son infrastructure de classe mondiale facilement accessible et ses procédures de visa efficaces, Genève fournit des services précieux dans l'intérêt des efforts de médiation non seulement de la Suisse, mais de tous les médiateurs à travers le monde.

Chaise au pied cassé (« Broken Chair »), œuvre en hommage aux victimes de mines, Place des Nations, Genève, Suisse
© Genève Tourisme, Loris von Siebenthal

Impressum

Éditeur :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
3003 Berne
www.dfae.admin.ch

Date de publication :
31.07.2025

Conception :
Section Projets, Communication DFAE, Berne

Photo en page de couverture :
© iStock

Contact et informations complémentaires :
Division Paix et droits de l'homme
Section Médiation et autres thématiques
Bundesgasse 32
3003 Berne
sts.afm.mediation.und.dialog@eda.admin.ch

Commandes :
publikationen@eda.admin.ch

Cette publication est également disponible en allemand, italien, anglais et arabe. Elle peut être téléchargée sur le site Internet www.dfae.admin.ch/publication.

Berne, 2025 / © DFAE